



Appel à candidatures pour contrat de recherche doctorale financé

Université Paul Valéry Montpellier 3  
ANR Nexus

Contrat doctoral

Financement projet Nexus ANR-18-NCUN-0025

Rémunération : 2100,00 € bruts mensuels

Prise de fonction : 01/09/2024

Conditions de recrutement : le contrat doctoral doit prendre effet au plus tard six mois après la première inscription en doctorat. La recevabilité d'une candidature est donc conditionnée par l'inscription du candidat en première année de doctorat depuis moins de six mois.

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est une université des Humanités : Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales. Plus de 20 000 étudiants sont inscrits de la licence au doctorat et 240 diplômés en lien avec les besoins socio-économiques sont préparés. Université citoyenne et durable installée sur un campus arboré de plus de 10 hectares labellisé Patrimoine du XXe siècle, elle est dotée d'un Musée des Moulages classé et d'un Théâtre La Vignette devenu « scène conventionnée pour l'émergence et la diversité ». L'Université Paul-Valéry s'engage dans l'innovation au travers des Humanités numériques et propose une offre complète d'enseignements à distance, de la licence au doctorat. Ouverte à l'international, elle accueille près de 4 000 étudiants internationaux et développe des partenariats stratégiques sur les 5 continents. 19 unités de recherche et 2 écoles doctorales, localisées au cœur de la ville dans le site classé de Saint-Charles, conduisent des programmes en lien avec les préoccupations sociétales actuelles et numériques.

Le projet « NEXUS » porté par l'université Paul Valéry a été retenu par l'Etat dans le cadre de l'action Nouveaux Coursus à l'Université du troisième Programme d'investissements d'avenir PIA3 en juillet 2018. Doté de 7M€ pour la période 2019-2028 le projet vise à la réussite en licence au travers du développement d'une nouvelle offre de formation, de nouveaux modes d'apprentissage et d'un accompagnement renforcé des étudiants par le déploiement des Humanités numériques.

Dans le cadre du projet ANR "Nexus Réussir en licence avec les Humanités numériques (ref. ANR-18-NCUN-0025)", l'Université Paul Valéry Montpellier 3 lance un appel à candidatures pour l'obtention d'un contrat de recherche doctorale financé sur 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Le sujet général est l'étude de la dimension sociale des apprentissages dans l'enseignement à l'Université, qu'il soit en présence, en hybride et en ligne. Le périmètre d'étude sont les étudiant·es·s de licence, de toutes disciplines.

La thèse pourra être inscrite dans deux sections au choix, après examen de la candidature et délibération avec le·la candidat·e retenu·e : soit Sciences de l'éducation (section CNU 70), soit Sciences de l'information et de la communication (section CNU 71).

L'encadrement sera assuré par Sylvain Connac, Professeur des Universités en Sciences de l'éducation et de la formation et Julien Péquignot, Maître de conférences HDR en Sciences de l'information et de la communication.

Le·la doctorant·e sera amené·e à s'insérer dans les laboratoires d'accueil (Lirdef et/ou Lerass) et au sein des équipes de Nexus, notamment auprès des cinq post-doctorats en cours portant sur l'hybridation, l'accessibilité numérique, le podcast dans l'apprentissage, l'approche par compétences par le portfolio d'apprentissage et d'évaluation, les briques Humanités numériques, qui seront une plus-value pour la socialisation et l'organisation de la recherche.

Mots clés : Apprentissage en ligne -- coprésence -- coopération -- travail en équipe -- Espaces numériques / physiques -- équipements

### **Argumentaire développé**

Le cœur de cette thèse sera de construire une étude à méthodologie mixte (qualitative et quantitative) sur la dimension sociale des apprentissages induits par les chantiers pédagogiques développés par Nexus. La dimension sociale des apprentissages correspond à l'ensemble des situations où des étudiant·es·s fournissent un travail pour apprendre en relation avec des partenaires humains (pairs ou experts). Cela se décline par plusieurs types d'échanges interactifs : de la relation pédagogique (Marsollier, 2012), de la coopération, de la collaboration, de la compétition (Connac, 2022 ; Laurent, 2018 ; Marcel *et al.*, 2007).

Les chantiers Nexus actuellement développés font appel à une palette variée d'outils numériques ; il s'agira d'observer au plus près ce que vivent et disent des étudiant·es·s confronté·es·s à ces ressources dans le cadre d'enseignements en licence. Que ce soit par des organisations comme l'hybridation, le tutorat/monitorat ou des approches coopératives, comment les étudiant·es·s investissent les offres de socialités mises à leur disposition ? Comment s'y prennent celles et ceux qui préfèrent opter plutôt pour des formes de travail alternatives ne mobilisant pas ces ressources ?

De plus, au regard des différents processus à l'œuvre dans une activité cognitive (Connac, 2018), il s'agit de décrire et de comprendre les activités effectives des étudiant·es·s en fonction des apprentissages qu'ils tentent de développer. Par exemple, face aux ressources numériques, vers quels types d'apprentissages les étudiant·es·s se préparent-ils/elles : vers de la simple mémorisation à court terme, avec quel degré de compréhension des contenus enseignés, pour quels types de transferts une fois l'enseignement achevé ? Il s'agira donc de mesurer la réalité de l'impact d'une "culture numérique" (Cardon, 2019) dans le cadre particulier de la mise en place d'outils digitaux d'apprentissage. La "numérisation de la société" (Miège, 2020) est-elle une réalité palpable dans les pratiques d'apprentissage, ou ces dernières font-elles toujours appel à des socialisations "classiques", voire peut-être plus, dans un mouvement de résistance, de réaction, ou simplement d'entraide, par exemple pour résorber les effets de la "fracture numérique" (Granjon, 2011) ? Peut-on parler "d'*empowerment* collaboratif" (Peirot, 2020) ou au contraire d'atomisation des apprenants et peut-être des apprentissages ? En tant qu'organisation, l'Université se voit-elle "rationalisée" par le numérique (Bouillon, 2015) jusque dans la mise en œuvre de l'apprentissage et les liens sociaux afférents, dans une logique d'abaissement des coûts humains voire de rentabilité sous la pression des enjeux socio-économiques contemporains (Boltanski, Chiapello, 1999; Bouquillion, 2012) ? On le voit, les pistes sont nombreuses qui pourront être explorées par le·la doctorant·e, ainsi que les ancrages théoriques et les ressources méthodologiques. Outre le recueil de données par l'enquête, le·la doctorant·e devra mettre en œuvre une approche originale en sciences humaines et sociales, usant, selon ses inclinations et les besoins suscités par le terrain, de concepts issus de la sociologie, des sciences de l'information et de la communication, de la psycho-sociologie, de la sémiotique, des sciences de l'éducation, etc., dans une perspective critique et réflexive.

Cette thèse consiste donc à porter un regard distancié et instrumenté, à des fins de publications dans des revues scientifiques, des réalités d'apprentissages socialisés vécues par les étudiant·es·s en licence de l'université Paul-Valéry Montpellier 3.

Une proposition de thèse argumentée et référencée devra être envoyée à Sylvain Connac, Julien Péquignot (co-encadrants) et Julie Philip (chef de projet Nexus). L'ancrage, le prisme, des pistes de travail du terrain devront être clairement présentés. Le projet sera accompagné d'un CV et de tout élément jugé utile (mémoire de master par exemple).

## Bibliographie :

Boltanski, L., & Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Éditions Gallimard.

Bouillon, J. (2015). Technologies numériques d'information et de communication et rationalisations organisationnelles : les « compétences numériques » face à la modélisation. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 16(1), 89-103.

Bouquillion, P. (dir.) (2012). *Creative economy, creative industries : des notions à traduire*. Presses universitaires de Vincennes.

Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Presses de Sciences Po.

Connac, S. (2018). Neuroéducation et pédagogie. *Education et Socialisation*, 49, en ligne : <https://journals.openedition.org/edso/3556>

Connac, S. (2022). L'école française et les pédagogies coopératives pour apprendre. *Revue Internationale d'éducation de Sèvres – CIEP*, 90, 53-62. <https://journals.openedition.org/ries/12745>

Granjon, F. (2011). Fracture numérique. *Communications*, 88, 67-74.

Laurent, É. (2018). *L'impasse collaborative : Pour une véritable économie de la coopération*. Éditions Les Liens qui Libèrent.

Marcel, J.F., Dupriez, V., Périsset, D. et Tardif, M. (2007). *Coordonner, collaborer, coopérer : de nouvelles pratiques enseignantes*. De Boeck Universités.

Marsollier, C. (2012). *Investir la relation pédagogique*. Chronique Sociale.

Mège, B. (2020). *La numérisation en cours de la société*. PUG

Peirot, N. (2020). *Penser l'empowerment collaboratif comme un dispositif communicationnel. Le cas des services communautaires des plateformes de consommation collaborative*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Bourgogne.

Lien vers les chantiers Nexus : <https://www.univ-montp3.fr/fr/oaspace-0/formation-lp/nexus/les-chantiers>

Le dossier de candidature devra comporter :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Mémoire de fin d'études de Master (SE ou Info-com)
- Relevés de notes des dernières années d'études
- Lettres de recommandation.

**La date limite pour candidater est le 30 juin 2024**

**Les entretiens auront lieu pendant la semaine du 8 juillet 2024**

Contacts:

Sylvain Connac ([sylvain.connac@univ-montp3.fr](mailto:sylvain.connac@univ-montp3.fr))

Julien Péquignot ([julien.pequignot@univ-montp3.fr](mailto:julien.pequignot@univ-montp3.fr))

Julie Philip ([julie.philip@univ-montp3.fr](mailto:julie.philip@univ-montp3.fr))